

DECLARATION LIMINAIRE CNAS plénier du 5 juillet 2018

Madame la Ministre,

Grâce à un travail commun du Bureau de l'Action Social (BAS) et des membres du CNAS, l'année 2018 a permis de nombreuses avancées sur des sujets tels que le logement, la restauration et la petite enfance.. Néanmoins, et au regard des effectifs de personnels croissants, les besoins demeurent colossaux !

Pour **la petite enfance**, des places de crèches supplémentaires ont été confirmées, cela grâce au travail mené par l'intersyndicale et le BAS .

Concernant le CESU périscolaire, la FSU se félicite de l'augmentation du plafond de l'aide. Nous maintenons néanmoins notre demande d'une révision du plafond de ressource afin de permettre l'éligibilité au plus grand nombre.

Pour **la restauration**, et même si nous nous félicitons des conventions réalisées et des avancées en la matière, le chantier d'expérimentation pour l'harmonisation des tarifs reste indispensable car il va de l'égalité de traitement entre agents du même ministère pour cette prestation sur l'ensemble du territoire. La FSU maintient sa demande pour l'octroi de tickets déjeuner pour les personnels éloignés des lieux de restauration collective.

En matière de **logement**, les perspectives concernant la mise place du prêt à taux zéro (PTZ) ne doit pas pour autant freiner la dynamique entrevue ces dernières années en terme de réservation.

D'autre part, la FSU est favorable à la mise en place des chèques nuitées pour les situations d'urgence dans les zones tendues. Celle-ci passe par une communication uniforme, en particulier dans toutes les écoles.

La FSU se félicite de la dynamique portée par le CNAS, organisation syndicales et administration. Plusieurs dossiers avancent, donnant une certaine perspective aux travaux réalisés. Néanmoins nous affirmons que l'action sociale ne doit pas être le seul levier pour la fidélisation des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail au sein de notre ministère :

- La FSU sollicite un renforcement des offres de vacances familles qui restent très limitées pour un ministère de 86 000 agents.

- La FSU sollicite également une modification des conditions d'octroi concernant les bourses d'études, enveloppe qui reste anormalement en sous consommation.

Au risque de se répéter, la FSU demande à ce que l'administration apporte une aide logistique conforme à cette association qu'est l'ASMJ, en particulier sur l'aspect matériel et en communication. Les retards de versement de subvention l'an dernier ont freiné le processus d'aides aux licences. Cela est inadmissible par rapport à l'attente de nos agents !

Enfin, la FSU portera une attention particulière sur la protection sociale complémentaire. Les événements survenus ces dernières semaines au sein du nouvel organisme référencé - entre paradis fiscaux et démission de la mutuelle fonction publique - ne sont pas sans inquiéter les agents sur l'avenir. Nous demandons l'intervention du secrétariat générale afin de rassurer l'ensemble des collègues par l'intermédiaire d'une communication à leur destination. La FSU refuse que la protection sociale des personnels tombe sous le giron d'un mode de gestion assurantiel ne garantissant pas le transfert de solidarité intergénérationnelle. D'autre part, pour certains agents ayant opté pour le changement, les cotisations de l'ancien organisme continuent à être prélevées, reprochant même à certains leur départ de la MMJ. Cela est intolérable et nous demandons à l'administration d'intervenir et rappeler celle-ci à ses responsabilités. En aucun cas, les personnels doivent être victimes de ce désordre inter-mutualiste.



Paris, le 5 juillet 2018